AMICALE LAÏQUE D'EPINAY-SUR-ORGE

Constituée le 9 Juillet 1936 – Déclarée S.P. Corbeil le 3 septembre 1936 n° 1608 (J.O. du 30 septembre 1936)
Siège social : Mairie d'Epinay-sur-Orge - 8 rue de l'Eglise - 91360 Epinay sur Orge
Contact téléphonique : 06 36 85 01 83 Contact mail : alepinaypilates@gmail.com Site Internet : www.amicale-laique-epinay.fr

PILATES Saison 2023 - 2024

Nom et prénom du pratiquant : ……

Adresse complète : ……

……

Tél. domicile : …… Tél. portable : ……

Email : ……
(Utile pour les envois de courriers, écrire lisiblement)

Cotisation : 150 € **Maxi 20 personnes / cours**	**+** **Adhésion par famille :** Epinay-sur-Orge : 20 € Hors commune : 35 €

Date de naissance : *Obligatoire pour la licence*	
Heure du cours	**Vendredi** ☐ **18h – 19h** ☐ **19h – 20h**
Cotisation due	**150€**
Adhésion (*)	
Total à payer	

Justificatifs du règlement

Espèces : ……..Reçu n° : ……

Chèque(s) : Nom : ……
Banque : ……
Domiciliation : ……
1 : ……31/10
2 : ……30/11
3 : ……31/12

Chèque CE en attente
Coupon sport

(*) Adhésion réglée avec cotisation de :

☐ **Demande d'attestation** : Nom : …… Activité ……

Je soussigné(e) M. Mme ……

Oui / Non autorise l'ALE à prendre et publier des photos de moi-même

Atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé publié par l'arrêté du 20 avril 2017, lors de la demande de renouvellement de la licence pour la saison sportive 2022 / 2023 au club EPGV : ALE (Amicale Laique d'Epinay)

Atteste avoir pris connaissance de la charte et des règles de vie au sein de l'association et des règlements propres à chaque activité (voir au dos)

Fait à Epinay-sur-Orge, le ……

Signature obligatoire

AMICALE LAÏQUE D'EPINAY-SUR-ORGE
Constituée le 9 Juillet 1936 – Déclarée S.P. Corbeil le 3 septembre 1936 n° 1608 (J.O. du 30 septembre 1936)
Siège social : Mairie d'Epinay-sur-Orge - 8 rue de l'Eglise - 91360 Epinay sur Orge
Contact téléphonique : 06 36 85 01 83 Contact mail : alepinaypilates@gmail.com Site Internet : www.amicale-laique-epinay.fr

CHARTE

I – REGLES DE VIE AU SEIN DE L'AMICALE LAIQUE D'EPINAY

Article 1 - Les inscriptions

- Les inscriptions sont recueillies dès juin ou lors de la journée des associations : envoi des documents par messagerie aux anciens adhérents ou mise à disposition sur le site de l'ALE.
- Les inscriptions doivent être accompagnées du paiement de l'adhésion et de la cotisation aux activités pour être effectives.
- Si le règlement se fait en une seule fois, le chèque sera encaissé le 31 octobre ; si le paiement est effectué en 3 chèques, ceux-ci seront encaissés respectivement le 31 Octobre, 30 Novembre et 31 Décembre.
- Toute activité commencée est due intégralement, il n'y aura pas de remboursement après les inscriptions y compris en cas de situation exceptionnelle (1 cours d'essai pour les nouveaux adhérents).

Article 2 – L'année sportive

- La reprise des cours aura lieu le lundi suivant la journée des associations.
- Il n'y a pas d'activités pendant les vacances scolaires.
- Sur autorisation de la Mairie, les gymnases peuvent être ouverts exceptionnellement le samedi matin des vacances scolaires.
- Il est à noter que pendant la pratique des activités au sein des gymnases d'Epinay ou à l'extérieur, les bijoux, les téléphones portables, les jeux vidéos de poche ou tout autre matériel n'ayant aucun rapport avec les activités sont sous la responsabilité de leur propriétaire. L'Amicale Laïque d'Epinay ne pourra être tenue pour responsable de tout vol ou détérioration.

II – REGLES DE VIE PROPRES A CHAQUE ACTIVITE : PILATES

Les cours ont lieu à la salle de l'Orge – Stade des Templiers.

Pour une question d'hygiène et de propreté, il est recommandé de se munir de son tapis et d'une serviette.

Contact mail : alepinaypilates@gmail.com

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Si vous souhaitez effectuez une de ces démarches, veuillez adresser votre demande à : Amicale Laique – 8, rue de l'Eglise – Epinay-sur-Orge